

Procès-verbal de la 36^{ème} Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl, 1 août 2020 par Zoom

1. Ouverture officielle et bienvenue à la 36^e Assemblée générale - La présidente de l'AITA/IATA, Béatrice Cellario, a déclaré ouverte la 36^e Assemblée générale (AG) de l'AITA/IATA. Elle a souhaité la bienvenue aux délégués à l'AG Zoom imposée à l'Association par la crise du COVID-19.

2. Nomination du président de la 36^e Assemblée générale - Le Conseil a proposé Dirk De Corte et en l'absence d'objections, il a été nommé.

a. Le président a ouvert les travaux en remerciant les délégués et a décrit les dispositions prises pour cette AG Zoom unique. Il espère un débat et une discussion ouverts, constructifs et inclusifs. Il a rappelé aux délégués la nécessité de prévoir du temps pour la traduction afin d'assurer une compréhension correcte par tous.

3. Nombre de membres représentés - Dirk De Corte, en tant que président, a confirmé que 20 membres avaient rempli et renvoyé leur formulaire de délégué avant la date limite du 1er juillet, mais seulement 19 membres s'étaient connectés. Quarante et un délégués avaient confirmé par écrit qu'ils seraient représentés, mais tout le monde ne s'était pas connecté à ce stade. Il n'y a eu aucun vote par procuration. Sept autres associés avaient demandé à observer l'AG. Il s'agissait de : De WAANzin (Belgique) ; The Questors Theatre (Grande-Bretagne) ; Theatrehouse Network et Poupoulo (Grèce) ; Mary Pears (Irlande) ; Teatro De Balugas (Portugal) ; Piano Theatre (Fédération de Russie).

a. Le président a confirmé que l'Assemblée générale était légalement constituée et que les délégués avaient correctement reçu les documents de l'Assemblée générale. Les délégués des **19** membres (centres nationaux) suivants avaient le droit de vote :

Autriche - 6 voix; République tchèque - 6 voix; Danemark - 6 voix; Féroé (les) - 6 voix;
France - 6 voix; Allemagne (BAG & BDAT) - 6 voix; Grande-Bretagne - 6 voix; Israël - 6 voix;
Italie - 6 voix; Japon - 6 voix; Lettonie - 6 voix; Lituanie - 6 voix; Monaco - 6 voix;
Macédoine du Nord - 6 voix, Fédération de Russie - 6 voix; Slovaquie - 6 voix, Espagne - 6
voix; Suède - 6 voix; États-Unis - 6 voix. Un total de **114 voix**.

b. Dirk De Corte a confirmé que le quorum était atteint pour cette AG. Un sondage de test réussi a été organisé.

4. Approbation du procès-verbal de la 35^e Assemblée générale, Saint John, Canada 2019 - Dirk a noté que le procès-verbal de la 35^e AG était dans le livre du forum

en ligne. Il n'y a eu aucune question et les délégués ont été invités à voter en utilisant le sondage en ligne.

À l'aide du sondage en ligne, les minutes ont été approuvées par 95% des délégués

5. Rapports de l'AITA/IATA asbl 2019-2020

a. *Rapport du Conseil par la présidente Béatrice Cellario* - Dirk De Corte a indiqué que le rapport du Conseil était dans le Livre du Forum. Il a partagé en ligne les commentaires supplémentaires écrits de la présidente Béatrice Cellario (à trouver à l'**Annexe A** de ces minutes). Il n'y a pas eu d'autres questions et les délégués ont été invités à voter en utilisant le sondage en ligne.

À l'aide du sondage en ligne, le rapport a été approuvé à l'unanimité

b. La présidente Béatrice Cellario a informé l'AG qu'au cours d'une récente réunion du Conseil Zoom, les conseillers avaient discuté d'une proposition de conseiller Christel Gbaguidi concernant le CYTheatre (Théâtre pour les Enfants et la Jeunesse). Il souhaitait faire une brève déclaration qui faisait suite à sa présentation à l'AG 2019 à Saint John, au Canada. Mais il reste encore beaucoup à faire avant que le projet ne soit officiellement annoncé et son impact financier ne se reflète pas dans le budget publié. Le Conseil tiendrait les Membres et Associés informés des progrès.

c. Christel Gbaguidi a noté qu'il y avait 230 participants sur la page Facebook du Théâtre CY. Ils ont été invités à participer au projet *Let Them Get Into Play*. Ce sera une plate-forme pour unir les personnes travaillant ensemble sur le théâtre. La plateforme sera un moyen de soutenir des groupes de pays en développement et de les aider à participer à des festivals internationaux. Il a souligné qu'il en était encore au stade de l'idée et que des travaux supplémentaires étaient nécessaires, mais il espérait voir des résultats bientôt. L'objectif était d'unir les personnes impliquées dans l'AITA/IATA et d'aider à rassembler des fonds pour permettre à l'AITA de devenir plus efficace. Il en écrira davantage et en discutera avec les membres et associés. Dirk l'a remercié pour la présentation et a déclaré que les délégués en entendraient davantage à Monaco.

6. Rapport financier par le conseiller / trésorier Villy Dall - Villy Dall renvoie les délégués aux rapports financiers à partir de la page 20. Il note que dans le livre du Forum français à la page 21, « Revenu Total » doit indiquer 14 874 € (et non 14 094 €). Villy a noté que si le budget réel était comparé à celui proposé en 2019 à Saint John, une économie d'environ 4000 € avait été réalisée en réduisant les dépenses. Cela a également

réduit le déficit de 14 000 € à 10 000 €. La réduction des dépenses était le résultat d'une réduction des coûts de fonctionnement, à savoir l'annulation due au COVID-19 de la réunion de printemps du Conseil prévue à Nizhny Novgorod, en Russie. Villy Dall a noté que la valeur nette au 31 mars 2020 était de 45000 € plus 18000 € de fonds alloués, soit un total de 64000 € de fonds dans l'Association. Villy Dall a fait référence au rapport des commissaires au compte, tous deux présents, qui avaient confirmé les comptes. Villy Dall a demandé s'il y avait des questions.

a. *Nadia Barcoli, Monaco*, a posé des questions sur la signification de l'article Frais CEC 450 € dans le relevé de solde. Villy a expliqué l'accord avec la CEC selon lequel l'AITA/IATA perçoit les frais d'adhésion à la CEC en même temps que les frais de l'AITA/IATA et transfère les fonds à la CEC et que 450 € était le montant restant à transférer à la CEC le 31 mars 2020.

b. *Josef Hollos, Autriche*, a posé des questions sur l'impact de l'augmentation des frais d'adhésion et des abonnements des associés sur l'AITA/IATA. Anne Gilmour, Secrétariat, a noté que sur les 37 Membres qui avaient payé en 2019, seuls quatre n'avaient pas encore payé. Soixante-cinq associés avaient payé à ce jour et 17 de ceux qui avaient payé en 2019 ne l'avaient pas encore fait. Elle a suggéré que l'impact du COVID-19 était plus important sur les petites organisations qui avaient moins de ressources. Nadia Barcoli a posé des questions sur le niveau des frais d'associé qui, selon Anne Gilmour, était de 75 €, 50 €, 50 €, 25 € respectivement pour les catégories 1 à 4 de l'IDH (L'indice de développement de genre) UN (Nations Unies).

c. Dirk De Corte a demandé aux délégués d'approuver le rapport financier présenté par le Conseil à l'aide du sondage en ligne.

À l'aide du sondage en ligne, le rapport financier a été approuvé par 95% des délégués

7. Décharge au Conseil - Dirk De Corte a confirmé que le sens de ce vote était que les délégués reconnaissent que l'AG donne décharge aux conseillers élus de l'AITA/IATA confirmant qu'ils ont agi de bonne foi et dans le cadre de l'autorité qui leur est accordée conformément à l'article 17 de la Constitution de l'AITA/IATA. Dirk a demandé aux délégués de confirmer qu'ils avaient donné leur décharge aux conseillers en utilisant le sondage en ligne.

En utilisant le sondage en ligne, les délégués ont approuvé la décharge aux conseillers à l'unanimité

8. Budget pour 2020-2021 - Villy Dall a noté que ce budget révisait celui présenté en 2019 à Saint John, Canada. Il a évoqué la discussion lors de cette AG sur la nécessité pour le Conseil de réduire les dépenses, qui concernaient principalement les frais de secrétariat et les frais d'hébergement du Conseil. Il a noté que le Secrétariat était essentiel pour l'organisation - comme l'ont également déclaré les délégués à Saint John. Le déficit avait été ramené de 14 000 euros à 7 800 euros car les réunions avaient eu lieu en ligne, mais il était important de se réunir physiquement de temps en temps. Il a noté que ce budget avait réduit les coûts de fonctionnement de 11 500 EUR à 6 500 EUR. Si la plupart des réunions du Conseil devaient avoir lieu par Zoom, il y aurait suffisamment de fonds pour une réunion physique. Il n'y a pas eu de questions et Dirk De Corte a demandé aux délégués de voter sur le budget proposé pour le sondage en ligne du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

Grâce au sondage en ligne, le budget 2020-2021 a été approuvé par 95% des délégués

9. Budget pour 2021 - 2022 - Villy Dall a noté qu'il s'agissait d'un budget très provisoire mais réalisé en utilisant le même modèle que le budget 20-21. Il a montré un déficit de 9300 € dû principalement à d'éventuelles dépenses nécessaires pour l'AG 2021. Il a noté que le texte sur la valeur nette estimée au bas de la page 29 devrait se lire le 31 mars 2021 (et non le 31 mars 2022). Il a noté que si les deux budgets étaient réalisés, la valeur nette ne serait que de 27 000 € au 31 mars 2022, tandis que les fonds alloués restants dépendront bien entendu des dépenses de l'AITA/IATA. Il n'y a pas eu de questions et Dirk De Corte a demandé aux délégués de voter sur le budget proposé pour le 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

a. *Patrick Schoenstein, France* a remercié Villy pour son travail en cette période difficile. Il a noté que depuis l'AG 2015 à Ypres, les délégués de l'AITA/IATA avaient voté sur un budget déficitaire. Il voulait que les délégués soient conscients du fait que cela ne pouvait pas durer éternellement car cela signifiait que l'AITA/IATA se mettait dans une situation de mort inévitable. Il votera en faveur du budget, mais tous les délégués doivent se demander comment ils peuvent aider l'organisation. À Saint John, il avait pris la responsabilité d'organiser une réunion du Conseil qui se tiendra en avril 2021.

b. Il n'y a pas eu d'autres commentaires et Dirk De Corte a demandé aux délégués de voter en utilisant le sondage en ligne.

À l'aide du sondage en ligne, le budget pour 2020-2022 a été approuvé par 90% des délégués

c. Villy a ensuite soulevé quatre questions. i. L'AITA/IATA peut-elle réduire les dépenses du Secrétariat ? ii. L'AITA/IATA peut-elle réduire ses frais de réunion et de voyage et trouver des membres ou des associés pour accueillir les réunions du Conseil de l'AITA/IATA afin que seuls les frais de voyage pour le secrétariat et les bourses de voyage pour les conseillers traversant les continents soient engagés ? iii. Les cotisations et les abonnements associés peuvent-ils être à nouveau augmentés en 2022 ? iv. Comment faire adhérer davantage de membres (Centres nationaux) et d'associés ?

d. Dirk De Corte a remercié Villy Dall pour ses questions. *Torben Sundqvist, Suède* a fait remarquer qu'un forum de ce type ne convenait pas du tout à la discussion de ces questions. *Mary Pears, Irlande*, en réponse à la question d'obtenir plus d'associés, était de leur donner un vote. Dirk De Corte a noté que lors de la prochaine réunion des délégués à Monaco, ce serait sûrement une question qui sera abordée très sérieusement et sur laquelle le Conseil travaillerait.

10. Autres propositions soumises à l'examen de l'Assemblée générale - Dirk De Corte a confirmé qu'aucune proposition n'avait été soumise à l'Assemblée générale à la date limite du 3 juillet 2020.

11. Mise à jour sur le Eg^e Forum mondial et l'AG en 2021 (Monaco), 17-22 août 2021 - Bien que ce point soit à l'ordre du jour après l'annonce de la Ez^e AG, Dirk De Corte a suggéré que pour la suite chronologique, conseiller Pierre Cellario devrait faire sa déclaration. Cela a été convenu et les déclarations se trouvent à l'**Annexe B**

a. *Patrick Schoenstein, France* a demandé des éclaircissements sur la question de savoir si les membres (centres nationaux) avaient été invités à proposer deux ou trois spectacles pour Monaco ? Pierre a confirmé que c'était la tâche du Membre de faire ce qu'il voulait, mais cela facilitait le travail du comité mixte, si les Membres (centres nationaux) ne proposaient qu'un seul spectacle. *Patrick Schoenstein* a également suggéré qu'à l'avenir, l'AITA/IATA ne devrait tenir une AG physique que lorsqu'elle a lieu parallèlement à un Festival (2021 et 2023 et ainsi de suite) et utiliser ce format pour les Assemblées générales 2022, 2024, 2026 et ainsi de suite.

12. Annonce du lieu d'accueil de la eu^e Assemblée générale en 2022 - La présidente Béatrice Cellario a noté qu'aucun lieu pour la 38^e AG et le Festival International n'avait encore été reçu. Les membres ont été encouragés à se demander s'ils seraient en mesure d'accueillir l'événement.

13. Questions des Associés - La présidente Béatrice Cellario note que les Associés AITA/IATA ont été invités à soumettre une question écrite. L'un avait été reçu *d'Andrea*

Bath, associé, The Questors Theatre de Londres. Elle avait demandé : « Comment soutenons-nous le mouvement Black Lives Matter afin que nous puissions faire une différence ? » président Béatrice a répondu à la question par un texte écrit qui se trouve à l'**Annexe C**. Elle a également fait remarquer que c'était une question difficile à traiter. En l'absence de réponse des délégués, Andrea Bath a répondu en remerciant la présidente pour sa réponse qui a été très appréciée.

14. Questions de l'assistance - Dirk De Corte demande si les délégués ont des questions à soulever.

a. *Josef Hollos, Autriche* note que lors de l'AG 2019 à Saint John, au Canada, les délégués ont demandé au Conseil et à Christel de travailler davantage avec IDEA (Association Internationale Théâtre et Éducation) et ASSITEJ (Association internationale du théâtre pour enfants et jeunes). Conseiller Aled Rhys-Jones a répondu que le Conseil était en discussion avec Dagmar Höfferer d'IDEA et le Centre national de l'Autriche pour voir comment l'AITA/IATA pourrait aider à promouvoir le congrès Drama in Education en 2021. Christel Gbaguidi serait également incluse dans ces conversations pour voir comment mieux des liens pourraient être développés. *Dagmar Höfferer, Autriche* a déclaré qu'elle avait été en contact avec Aled Rhys Jones et a envoyé au Conseil un concept qui rend possible des rencontres en face à face et en ligne. Elle était toujours en discussion avec lui à ce sujet et souhaite continuer à rendre cela possible. J'espérais également être en contact avec Christel pour en discuter.

b. *Alejandro Cavadas, Espagne* avait une question pour Villy (Zoom chat). Il a demandé « Comment améliorer la situation financière de l'AITA/IATA, pouvons-nous accéder à des subventions de l'Union européenne, de l'UNESCO (l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) ou d'autres organisations internationales, ainsi qu'à la recherche de sponsors pour ses événements ? » Villy Dall a pensé qu'il serait peut-être possible d'accéder aux fonds européens. Il y a eu une coopération avec l'EFAT (Forum européen du théâtre amateur entre CEC, CIFTA et NEATA) mais il n'avait pas présenté de projets susceptibles de générer des fonds. Il a noté que l'accès aux fonds de l'UE pourrait être coûteux car une assistance professionnelle serait nécessaire. Il a ajouté que l'AITA/IATA était une organisation mondiale et que les subventions de l'UE étaient principalement destinées aux activités de l'UE. C'était un domaine dans lequel Aled Rhys-Jones avait de l'expérience grâce à AMATEO (European Network for Active Participation in Cultural Activities). Aled Rhys-Jones a noté que l'argent était disponible en Europe et que peut-être après le COVID, encore plus d'argent pourrait être disponible pour reconstruire les

communautés. Mais les candidatures devraient provenir des organisations européennes - NEATA, CEC et CIFTA. S'il y avait une volonté de se rassembler pour faire cela, parlons-en. Il a estimé que l'AITA/IATA devait commencer à parler à des organisations sœurs qui ne sont pas impliquées dans le théâtre, telles que celles impliquées dans la danse ou le chant amateur, pour comprendre comment elles fonctionnent et comment elles ont accès aux fonds.

c. *Ramon Costa, Espagne*, a demandé si l'AITA/IATA pouvait ouvrir le site Web pour des publicités et des publicités susceptibles de rapporter plus d'argent. Villy a noté que l'UNESCO ne reconnaît qu'une seule organisation pour le théâtre et c'est l'ITI (Institut International du Théâtre) pour le théâtre professionnel. Mais la présidente Béatrice Cellario a noté que pour soutenir les pays en développement, chaque Membre pouvait accéder aux fonds de l'UNESCO via ses comités nationaux.

d. *Josef Hollos, Autriche* a participé à des réunions de l'UNESCO et s'est demandé si davantage pouvait être fait pour établir des contacts. Béatrice a noté qu'ils envoyaient des invitations mais généralement trop tard.

15. Clôture de la 36^e Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl – président Béatrice Cellario remercie Dirk De Corte pour sa gestion de cette première Assemblée générale AITA/IATA en ligne et conseiller Carlos Taberneiro pour sa traduction en espagnol. Elle était désolée de ne pas pouvoir avoir le genre de discussion qui se déroulait habituellement à l'Assemblée générale, mais elle avait hâte de revoir tout le monde à Monaco en août 2021, lorsqu'il y aurait une discussion ouverte sur le financement et la diversité.

La réunion est levée à 14h 25m

Intervention Présidente Beatrice Cellario sur le rapport du Conseil

Je vais évoquer les points marquants de l'activité du Conseil depuis la dernière AG.

Il est bien évident d'aborder en premier lieu l'impact que la crise sanitaire a eu sur la Culture et en particulier le Théâtre Amateur. Durant cette période, le Conseil a pris contact avec ses Membres qui ont fait remonter des informations sur leurs réactions, leurs réponses à cette crise. Il ressort que, comme nous nous y attendions, nos Membres ont été touchés économiquement, car les recettes des spectacles étaient nulles, et artistiquement, car ils ont subi l'annulation de toutes leurs activités.

La plupart des événements attendus pour la Journée Mondiale du Théâtre ont été annulés, et il est dommage que ce soit arrivé pour la première entrée en ligne du site de l'AITA consacré à cette journée.

Les Festivals officiels de l'AITA/IATA ont été impactés, celui de Toyama au Japon a été reporté et celui de Rizhao en Chine a dû arrêter son processus d'appel à candidatures. Le Mondial du Théâtre de Monaco 2021 a, quant à lui, dû réduire son format, Pierre Cellario l'évoquera dans quelques minutes.

Néanmoins, dans le contexte de la Covid-19, le Conseil a quand-même poursuivi ses activités et s'est réuni de façon virtuelle trois fois entre mai et juillet 2020. Nous sommes vraiment impatients de reprendre nos réunions en présentiel dès que ce sera possible.

Un des problèmes, auquel notre Association doit faire face, reste le cas financier. Nos ressources s'amenuisent et il est nécessaire de trouver des solutions pour y remédier. Une de ces solutions serait d'ouvrir l'Association à plus de Membres et d'Associés. Il est évident que nous ne pourrions attirer un plus grand nombre d'Associés que si l'AITA/IATA leur donne plus de droits. Le Conseil continue à y travailler et fera, probablement pour Monaco, une proposition qui aille dans ce sens, sans léser les Centres Nationaux, sans leur ôter leur pouvoir ni le moindre droit à l'expression.

Je le répète, il n'était pas dans mes intentions de modifier quoi que ce soit au niveau des Statuts, mais la réalité de la situation financière nous pousse à envisager un autre modèle sans léser les Membres actuels, j'insiste.

La question du Théâtre des Enfants et des Jeunes est étudiée par Christel Gbaguidi, qui avec l'aide de Frank Katoola, élabore un projet de recherche de fonds pour soutenir les actions du CYTheatre. Christel vous présentera brièvement une mise à jour du projet qu'il avait soumis à l'Assemblée Générale l'année dernière à Saint-John.

Nous avons souhaité vous tenir informés des conclusions de nos réunions entre deux Assemblées Générales, et depuis Saint-John, vous pouvez suivre les travaux du Conseil grâce aux notes envoyées régulièrement par le Secrétariat. N'hésitez donc pas à intervenir et poser des questions à tout moment de l'année.

A propos des prochaines Assemblées Générales, je dois vous dire qu'après celle de Monaco en 2021, il n'y a pas de lieu prévu pour accueillir celles de 2022 et 2023 et que nous sommes ouverts à toutes propositions de lieu pour ces futures AG ainsi que pour l'organisation de festivals officiels de l'AITA/IATA.

Je sais que l'organisation d'une AG est un énorme travail, mais en s'appuyant, par exemple, sur un festival existant, comme Monaco le fait tous les quatre ans, c'est tout à fait faisable car le Conseil et notre Secrétariat offrent une aide logistique efficace.

Cette année 2020 restera fortement ancrée dans nos mémoires, mais pas forcément pour de bonnes raisons Et il nous incombe de faire en sorte que l'AITA/IATA regarde l'avenir avec sérénité et confiance. Je compte sur la solidarité de tous.

Je vous remercie de votre attention

Information de Pierre Cellario sur la 17ème édition du MONDIAL DU THEATRE 2021

Comme toutes les manifestations culturelles, le Mondial du Théâtre est touché par la crise économique qui accompagne la crise sanitaire. Ainsi donc, le format du festival a été réduit à 6 jours (au lieu de 10 jours). Il aura lieu du **mardi 17 au dimanche 22 août 2021**. Ce festival recevra 15 troupes (au lieu de 24 habituellement), toujours pour deux représentations. Dix personnes par troupes seront prises en charge pendant 6 jours. Il est à noter que la prise en charge était auparavant de 4 jours pour 10 personnes.

Cinq Colloques se tiendront les matins, deux Ateliers les après-midis.

Le Congrès de l'AITA/IATA aura lieu à l'Auditorium les samedi 21 et dimanche 22 août, les réunions des Comités Régionaux sont prévues le vendredi 20 août.

Sur les élections à Monaco : 1 président et 4 conseillers

TRES IMPORTANT : les candidatures de participation des troupes au festival doivent être envoyées avant le 10 novembre 2020. Je lance un appel aux Centres Nationaux à ce sujet.

Le Comité Mixte sélectionnera les participants fin novembre 2020 et les résultats de la sélection seront communiqués début décembre.

Nous avons hâte de vous retrouver et de célébrer le Théâtre Amateur.

Réponse à la question sur Black Lives Matter

L'AITA/IATA est une association qui, de par sa nature, sa composition et ses buts, se place toujours dans la protection de la dignité humaine et de la défense des valeurs de respect de la personne, quelle qu'elle soit.

Mais nous ne faisons pas de politique, ni n'interférons dans les religions et croyances.

Ce silence ne veut pas dire que nous sommes neutres, bien au contraire. C'est par nos actes, nos engagements, nos projets, l'esprit qui nous anime tous au sein de notre association, que nous offrons des outils pour lutter contre toute forme de discrimination.

Chacun peut nous rejoindre, quel que soit la couleur de peau, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'orientation politique, tout le monde a sa place dans notre combat pour « l'éducation et la compréhension par le théâtre » qui est la devise de l'AITA/IATA.

Le Théâtre Amateur dans sa partie éducative est notre meilleur outil pour faire évoluer les consciences, soyons-en convaincus. Si nous demeurons dans notre rôle alors nous pourrions faire évoluer les choses et agir sur le futur.

Beaucoup de causes sont à défendre : égalité hommes femmes, lutte contre la pédophilie et les féminicides, lutte contre le racisme, défense des minorités opprimées, défense de l'environnement...

Pour cela nous devons jouer notre rôle éducatif, sans être ni opportuniste, ni détaché des réalités. La cause pour laquelle nous devons nous battre c'est le théâtre amateur, car c'est grâce à lui que nous pourrions avoir l'influence que nous souhaitons sur l'avenir.

Enfin, je vous annonce que le Conseil a décidé que le thème en relation avec cette question sera abordé lors du Forum de 2021 à Monaco, il s'agit de la diversité.

Je vous remercie de votre attention.